

Mobilité, environnement & santé

Rentrée scolaire Et si on évitait d'accompagner nos enfants à l'école en voiture ?

En France, sur les 26 millions de trajets domicile-établissement scolaire réalisés chaque jour de classe*, plus de 30% se font en voiture (dont seulement 1% en covoiturage)**. Pourtant, ces déplacements courts et réguliers sont parfaitement adaptés aux modes de mobilité active et partagée. En effet, près de 4 élèves sur 10 habitent à moins de 2 km de leur établissement et plus de 6 sur 10 dans un rayon de 5 km. Dans un contexte économique et environnemental de plus en plus tendu, l'écomobilité scolaire s'invite dans le programme de la rentrée.



Alors que les Français sont de plus en plus préoccupés par leur santé et leur budget, notamment face à la flambée des prix des carburants, l'utilisation de la voiture individuelle reste le mode de transports privilégié par les parents pour emmener et aller chercher les enfants à l'école.

Si le gain de temps et la sécurité sont les principales raisons de l'usage quotidien de la voiture, la circulation des voitures aux abords des écoles aux heures d'entrée ou de sortie des classes est synonyme d'embouteillage, d'insécurité routière et de pollution atmosphérique.

Parallèlement, les moyens de mobilité active (marche, vélo, trottinette...) restent encore peu pratiqués pour ces trajets.

Simple et économiques, ils sont pourtant à 100% bénéfiques aux enfants en favorisant l'activité physique et leur concentration en classe... mais aussi aux parents.

L'écocomobilité scolaire : une démarche de bon sens

Repenser sa mobilité sur le chemin de l'école relève du bon sens, que ce soit pour améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions de CO₂ pour diminuer les nuisances sonores, favoriser l'activité physique, mais aussi baisser son budget carburant.

Les collectivités et les citoyens sont de plus en plus nombreux à s'emparer de ces enjeux de mobilité vertueuse et à souhaiter agir en conséquence.

Des municipalités commencent ainsi à piétonner ou fermer des voies à la circulation aux abords des établissements scolaires. Paris, Lyon, Montpellier et d'autres métropoles adoptent des mesures dans ce sens. A ces aménagements de voirie proactifs s'ajoute le déploiement des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) dans les grandes métropoles qui interdisent la circulation des véhicules les plus polluants (diesel) en centre-ville pour limiter la pollution.

La mise en place de ces ZFE-m est rendue obligatoire par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) et la Loi Climat et Résilience depuis 2021 dans 10 principales métropoles. Leur déploiement progressif dans 33 nouvelles agglomérations de plus de 150 000 habitants est prévu d'ici à fin 2024.

C'est dans ce contexte de santé publique, de nouvelles mesures d'économie d'énergie et de sécurité pour les enfants qu'il est nécessaire de repenser le chemin de l'école en favorisant les modes actifs ou partagés (marche, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage...)

Dans ce but, Eco CO2 déploie en concertation avec les collectivités, chefs d'établissement et acteurs impliqués, le programme Moby, 1^{er} programme national d'écocomobilité sur le territoire.

MOBY : 1^{er} programme national d'écocomobilité scolaire labellisé par le ministère de la Transition énergétique

Le programme MOBY a été créé en 2018 pour accompagner les collectivités dans la mise en place d'une écocomobilité scolaire responsable. Il s'agit du tout premier programme d'accompagnement de ce type.

Il propose un accompagnement sur-mesure aux collectivités et aux établissements scolaires, de l'école primaire au lycée.

Avec des structures locales impliquées sur leur territoire, Eco CO2 favorise la concertation avec les parents, les professeurs et professionnels des établissements scolaires. Après un diagnostic approfondi des pratiques de déplacement, le chargé de mission Moby donne les outils et la méthodologie aux acteurs concernés pour choisir les actions à mettre en place dans leur établissement.

Objectif : inviter petits et grands à repenser les trajets domicile-établissement scolaire pour une mobilité plus vertueuse.

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES ENGAGÉS DANS LE PROGRAMME MOBY



École Établissement secondaire

Chiffres actualisés en juillet 2022

Le programme Moby est déjà présent dans :

- 161 écoles élémentaires
 - 34 établissements secondaires
- Soit au total plus de 47 000 élèves sensibilisés et impliqués.

Plus d'informations pour favoriser l'écocomobilité scolaire :

<https://www.youtube.com/watch?v=yGpIGOrL4Pc&t=78s>

"Moby est un programme de diagnostic et d'action adapté au contexte local et aux besoins de la population. Il permet la réalisation concrète des solutions validées par tous les acteurs concernés. Par exemple, dans le Val d'Oise (95) les élèves d'un collège ont eu un atelier écomobilité et sécurité routière, dans la commune de Thaon les Vosges (88) le réaménagement des voies d'accès et des parkings en espaces plus accessibles au vélo et à la marche a eu lieu à partir de début mai. A Trélissac, en Dordogne (24) c'est le pédibus qui a été expérimenté au sein d'une école. Au même titre que l'alimentation durable est entrée dans les établissements scolaires, la mobilité durable et l'écomobilité scolaire doivent prendre leur place. » Bertrand Dumas chef du programme Moby - Eco CO2.

Baromètre écomobilité scolaire IFOP / Eco CO2

En 2021, Eco CO2 a révélé les résultats d'un sondage baromètre réalisé par l'Institut IFOP ** concernant "les parents et les transports domicile – établissement scolaire" :

Données clés :

- Pour 31% des parents sondés la voiture individuelle est le mode de transport privilégié.
- Parmi les parents qui conduisent leur enfant à l'école, 26% déclarent réaliser un trajet exclusif pour le déplacement scolaire et 17% faire un détour par rapport à leur itinéraire domicile-travail.
- Le covoiturage est très peu pratiqué (1%).
- Bien que la marche à pied et la pratique du vélo progressent (+3% par rapport à 2020, soit 30%), ce mode de déplacement actif est encore loin d'être majoritaire.
- 15% des élèves utilisent les bus et 18% les cars scolaires.
- 55% des parents pensent que les pouvoirs publics doivent faciliter l'utilisation des mobilités actives par rapport aux modes de transport traditionnel.
- 74% d'entre eux se disent enclins à entamer des concertations pour mettre en place une mobilité active.

Sources :

* 12 millions d'élèves fréquentent les écoles, collèges et lycées de notre pays + 1 million d'enseignants et personnels de l'éducation nationale. <https://www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif-6515>

**Les chiffres du communiqué sont issus du sondage Eco CO2 "les parents et les transports domicile - établissement scolaire", mené par IFOP du 15 au 22 juillet 2021 auprès d'un échantillon de 1 003 parents ayant au moins un enfant scolarisé à l'école, au collège ou au lycée.

Echantillon représentatif de la population française.

A propos d'Eco CO2 – www.ecoco2.com

Eco CO2 crée des solutions pour accélérer la transition écologique par le changement des comportements des citoyens et des organisations. Depuis 2009, l'éco-entreprise déploie des programmes d'accompagnement sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des solutions connectées et réalise des études sur la conduite du changement et la maîtrise de l'énergie. Avec un capital majoritairement détenu par ses collaborateurs, Eco CO2 affirme son indépendance et ses valeurs résolument tournées vers l'humain et l'intérêt collectif.

A propos de Moby - www.moby-ecomobilite.fr

Moby est le 1er programme d'écomobilité scolaire national financé par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Il vise à favoriser l'utilisation des modes de déplacement actifs pour les déplacements liés à la vie scolaire des élèves et du personnel des écoles élémentaires, collèges et lycées afin d'accélérer la transition écologique. Eco CO2 travaille avec des associations locales impliquées dans leur territoire pour accompagner les collectivités territoriales et les établissements scolaires. Co-signataires de la convention, les sociétés DISTRIDYN, EDF, ENERCOOP, ENGIE, LES MOUSQUETAIRES, SAVE financent une grande partie du programme Moby.

Contacts presse Eco CO2 : agence VLC

Valérie Leseigneur - valerie@agencevlc.com Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35

Camille Néblai - camille@agencevlc.com Tél : +33 (0)6 30 60 29 61.